

de, nous avons cru nécessaire, disons-nous, de vous diriger une pétition et de vous prier, de punir les chrétiens qui se montrent rebelles aux lois et de les faire cesser une fois d'insulter à votre divinité etc. Cette inscription correspond aux indications d'Eusèbe. C'est presque la même qu'il eut de Phénicie. Cet état de choses dura jusqu'en 312. Mais la persécution ne sévit pas également partout. Elle fut plus cruelle dans les provinces de Galère et de Maximin. Au contraire, elle cessa presque entièrement dans les Gaules où Constance Chlore se montra favorable aux chrétiens.

A cette époque, Maxence règne à Rome. Tout d'abord il se montre favorable aux chrétiens. Il leur rend leurs lieux de réunions et leurs cimetières. Des documents historiques nous le disent. Mais l'empereur ne persévère pas dans ses bons sentiments. Il persécute les chrétiens dans la dernière période de sa vie qui s'étend de 305 à 312.

Parmi les martyrs, nous mentionnerons les deux Papes Marcel et Eusèbe. Saint Marcel succéda à saint Marcellin dont il avait été le diacre. Une inscription du Pape Damase nous dit qu'il fut victime d'une émeute populaire. Il aurait été condamné à cause d'un certain personnage qui nia la religion chrétienne. *tum in pace negavit*. Il mourut en dehors de Rome, peut-être même en exil. Il fut cependant rapporté à Rome et déposé dans la catacombe de Sainte-Priscille. Saint Eusèbe fut une victime de la persécution de Maxence. Les documents historiques font défaut, mais une inscription Damasienne retrouvée dans la crypte de ce Pape, nous le dit. Malheureusement cette inscription du VI^e siècle, gravée sur un marbre qui avait servi à Caracalla, n'est qu'une copie de la véritable. On a cependant retrouvé des fragments de l'inscription primitive. Elle nous dit.